

# LA VENDÉE ET LES VENDÉENS

présenté par **Claude Petitfrère**



Extrait de la publication

**a** COLLECTION  
ARCHIVES



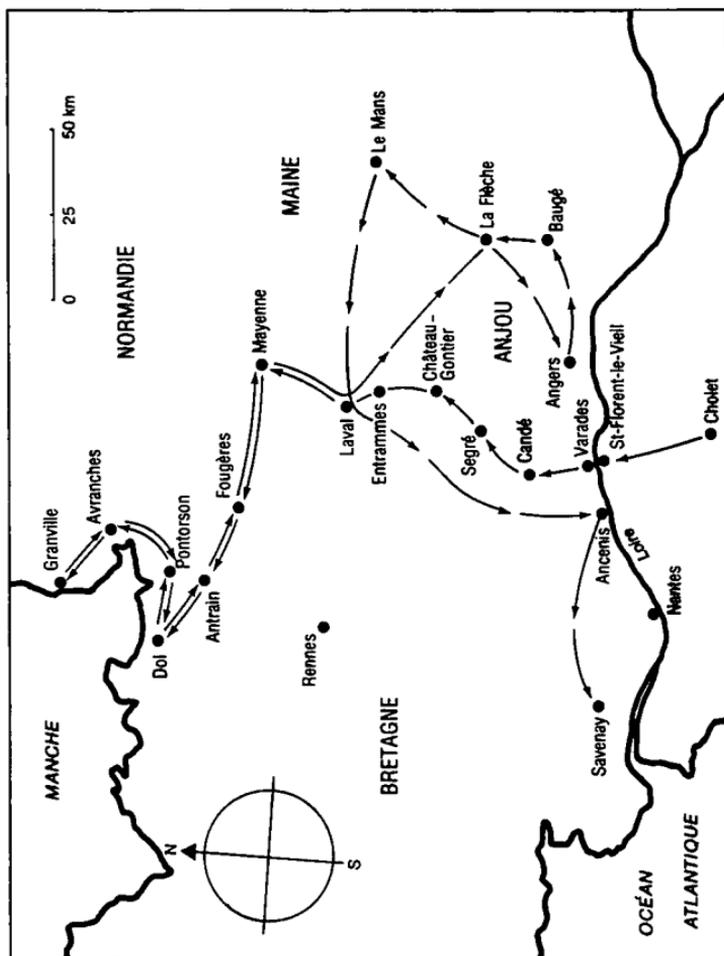


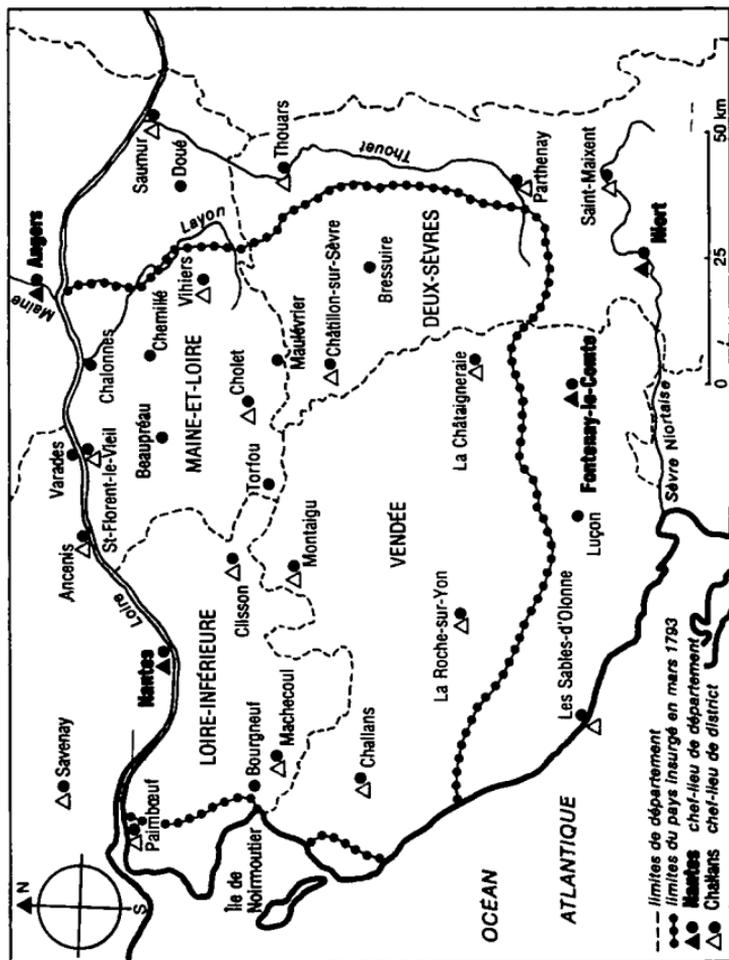




Claude Petitfrère est né en 1936.  
Il est professeur à l'Université de Tours et spécialiste  
d'histoire sociale du xviii<sup>e</sup> siècle et de la Révolution.  
Il a consacré en 1977 sa thèse aux *Blancs et Bleus  
d'Anjou (1789-1793)*.

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous les pays  
© Éditions Gallimard/Julliard, 1981.*







## Le feu aux poudres

*21 janvier 1793 : Louis XVI est exécuté place de la Révolution. Saisissant le prétexte, le gouvernement de Pitt rompt les relations diplomatiques avec Paris, poussant la Convention à lui déclarer la guerre le 1<sup>er</sup> février. L'Angleterre se joint ainsi à l'Autriche, à la Prusse et aux autres pays de l'Empire déjà aux prises avec la France depuis près d'un an. Elle va rassembler autour d'elle la première des coalitions qui, pendant plus de deux décennies, tenteront d'abattre la « Grande Nation » et d'endiguer le flot montant de la Révolution.*

*L'armée de ligne, affaiblie par l'émigration de la plupart de ses officiers nobles, ne saurait contenir l'Europe à elle seule. En 1791 et 1792, on a bien levé des bataillons de volontaires pour la renforcer, mais leurs rangs ont été éclaircis par les désertions et surtout par le légitime désir de beaucoup de soldats de rentrer chez eux, la campagne faite. À péril exceptionnel, il faut une réponse hors du commun. Ce sera le décret du 24 février.*

Art. I — La Convention nationale fait l'appel de trois cent mille hommes qui se réuniront dans le plus court délai aux armées de la République. [...]

Art. X — Il sera ouvert, pendant les trois premiers jours qui suivront (*la première notification de la loi au niveau des communes*) un registre sur lequel se feront inscrire volontairement ceux qui voudront se consacrer à la défense de la patrie.

Art. XI - Dans le cas où l'inscription volontaire ne produirait pas le nombre d'hommes fixé pour chaque commune, les

citoyens seront tenus de le compléter sans désespérer, et pour cet effet ils adopteront le mode qu'ils trouveront le plus convenable, à la pluralité des voix.

*On puisera parmi les célibataires et veufs sans enfant de dix-huit à quarante ans accomplis, mais les riches pourront se payer un remplaçant (art. XVI) et les cadres de l'administration seront exemptés ipso facto :*

Art. XX — Ne seront point compris dans l'appel général pour cette levée, savoir :

1° — Ceux que des défauts de conformation mettent hors d'état de porter les armes.

2° — Les administrateurs composant les directoires de département et de district.

3° — Les procureurs généraux syndics.

4° — Les secrétaires généraux de district.

5° — Les maires, officiers municipaux et procureurs de commune.

6° — Les membres des tribunaux civils et criminels, le greffier, les commissaires nationaux, les juges de paix.

7° — Les receveurs de district.

8° — Les receveurs et directeurs d'enregistrement.

9° — Les ouvriers employés à la fabrication des armes et des poudres<sup>1</sup>.

*Le recrutement sera souvent difficile. Les réserves patriotiques avaient été largement entamées par les levées précédentes. L'instauration de la République et la mort du roi détournèrent de la Révolution nombre de ses anciens fidèles. Il faudra donc recourir à l'élection ou au tirage au sort des « volontaires ». Ces méthodes, qui rappellent la milice exécrée de l'Ancien Régime, provoquent une sérieuse résistance dans plusieurs régions. Elles sont l'occasion de troubles inquiétants pour le régime ; ainsi dans les départements du sud du Massif Central, de la Haute-Loire à l'Aveyron. Mais c'est dans*

*l'Ouest que les soulèvements ont le plus d'ampleur. Au nord de la Loire, ils prennent la forme d'une guérilla épisodique de coups de main et d'embuscades. Ce sera la Chouannerie. Au sud du fleuve, dans les pays que bornent avec lui l'Océan, la Sèvre Niortaise, le Layon et le Thouet, ils dégénèrent en une redoutable guerre civile qui, jointe aux attaques des coalisés du dehors et aux assauts des autres ennemis du dedans, mettra en péril la République pendant près d'un an. C'est la guerre de Vendée, nom qui met indûment en vedette un des quatre départements insurgés, puisqu'avec lui, la partie méridionale de la Loire-Inférieure, le sud-ouest du Maine-et-Loire, le nord-ouest des Deux-Sèvres constituent ce qu'on a pris l'habitude d'appeler la « Vendée militaire ».*

*La révolte y sera durable. Il faudra attendre la pacification bonapartiste de 1800 pour la voir finir. Encore, des soubresauts agiteront-ils le pays pendant les Cent-Jours et même en 1832 en raison de la tentative avortée de la duchesse de Berry pour soulever le bocage en faveur de son fils, le duc de Bordeaux. Mais seule l'année 1793 nous intéressera ici car c'est celle de la « Grande Guerre », qui vit la levée en masse des populations embrigadées au sein d'une « Armée Catholique et Royale » relativement structurée et administrée par une sorte de contre-gouvernement, le Conseil Supérieur de Châtillon-sur-Sèvre. L'Armée Catholique écrasée en décembre dans les rues du Mans et les boues de Savenay, la révolte décapitée s'éternisera en une Chouannerie sans plus d'originalité par rapport à celle de Bretagne.*

*Peu d'événements de notre histoire nationale ont suscité plus de récits et de réflexions que la guerre de Vendée, mais peu aussi, ont été à ce point déformés par la passion. C'est que l'affrontement fratricide impressionna les générations qui se succédèrent par sa pérennité, son acharnement, les atrocités de la révolte et de sa répression. Les armes s'étant tues, les plumes prirent leur relais et les positions antagonistes se figèrent dans une historiographie de combat. Dans le xx<sup>e</sup> siècle finissant peut-on, oubliant les condamnations péremp-*

*toires et les partis pris, avancer une explication rationnelle et lucide du soulèvement ? La multiplication dans les deux dernières décennies de travaux universitaires sereins proposant une interprétation nouvelle de la révolte, permet de l'espérer<sup>2</sup>.*

*Il faut pour cela substituer à l'hagiographie ou à l'anathème nourris de sempiternelles lectures d'une poignée de Mémoires, l'analyse patiente et respectueuse de la masse des documents légués par les acteurs du drame, souvent les plus humbles. Lettres à l'orthographe fantaisiste, chansons de guerre ou couplets irrévérencieux, interrogatoires de prisonniers, ordres de marche, bulletins triomphants de victoire ou cris d'alarme émouvants griffonnés sur un bout de papier, tout cet alluvionnement de l'histoire est de bonne prise pour qui entend reconstituer une Vendée crédible. Mais pour comprendre le phénomène, ne faut-il pas d'abord chercher à connaître les hommes ? Cette idée toute simple n'a, jusqu'ici, guère intéressé des historiens trop souvent empêtrés dans leurs querelles partisans. Auteur d'un livre qui remet en cause la problématique vendéenne traditionnelle, Charles Tilly écrit : « Savoir qui combattit dans la Vendée est apparemment si évident pour la plupart des historiens de ce mouvement qu'ils ne se posent même pas la question. Pourtant personne ne le sait vraiment. Où qu'on aille dans l'Ouest, on entend le nom des chefs rebelles ; pour ceux qui s'intéressent au passé de la région les récits de leur vie sont plutôt encombrants. On se trouve d'accord aussi, en général, sur le fait qu'un grand nombre de paysans, plus quelques nobles et prêtres, marchèrent dans les armées rebelles. Au-delà, il n'y a guère d'accord<sup>3</sup>. »*

*Or, des sources abondantes permettent de répondre à notre curiosité. Ce sont les dossiers adressés au gouvernement de la Restauration, à partir de 1824, par d'anciens soldats des guerres de l'Ouest afin d'obtenir une pension, et dont plusieurs milliers reposent aux Archives de Maine-et-Loire. Nous en avons extrait ceux qui concernent les combattants de la « Grande Guerre », de peur que la présence de Chouans des années postérieures, aux motivations peut-être quelquefois dif-*

*férentes (nous pensons à l'engrenage des haines et des représailles), n'altère la pureté de l'échantillon. Ils restent ainsi 5 484, ces Vendéens d'Anjou qui surgissent de l'ombre et déclinent leur identité : sexe, nom, prénom, date et lieu de naissance donnés par les extraits de baptême, grade acquis dans l'armée, surtout profession, parfois curriculum vitæ. Ce précieux corpus nous a permis d'établir la structure sociale des compagnies angevines de l'Armée Catholique et Royale, dont nous avons contrôlé la vérité globale par comparaison avec des listes de soldats ou de « rebelles » aux effectifs bien moindres (quelques centaines d'hommes tout au plus) mais ayant l'avantage de la contemporanéité par rapport à l'événement.*

*Cette sociologie du peuple insurgé, nous avons cherché à la confronter à celle du parti opposé. Comment identifier les militants locaux de la Révolution ? Il nous a semblé qu'en pays d'opinion aussi tranchée, le volontariat militaire, antérieurement bien sûr à la conscription de 1793, constituait un critère irrécusable. L'uniforme des soldats de la Nation, le fameux habit bleu, ne servait-il pas à désigner l'ennemi dans le vocabulaire des Vendéens ? La chance nous a servi puisque le Maine-et-Loire a conservé les registres d'engagement des candidats aux bataillons de volontaires nationaux de 1791 et 1792, recelant de nombreuses données sociologiques. Nous avons décompté 4 089 hommes : population d'importance comparable à celle des insurgés. Ainsi sommes-nous en mesure de répondre à l'interrogation sans doute capitale du pourquoi de la révolte. Faut-il s'en tenir à de pures motivations idéologiques, Dieu et le Roi, une nouvelle croisade, ou faire appel à des causes socio-économiques ? On conçoit que si le peuple des Blancs et celui des Bleus présentent une structure identique, la balance penchera du côté de l'idéologie. En revanche si les diverses couches de la société, bourgeois, paysans, artisans et boutiquiers, sont inégalement représentées ici et là, il faudra sans doute, sans chercher à nier les idéaux, faire une place aux intérêts de classe pour expliquer le choix politique.*



# I

---

## L'événement



*Dès le 3 mars, l'émeute gronde à Cholet. Plusieurs centaines de garçons s'insurgent contre la perspective du « tirage au sort ». Le lendemain le sang coule :*

**Mars 1793 :  
les rassemblements  
se forment**

Nous allons vous rendre plus en détail compte des événements qui se sont passés ici aujourd'hui, écrit le District au Département de Maine-et-Loire ; il faut reprendre les choses depuis hier. Ce jour un attroupement très considérable se forma, nous vous avons rendu compte ce matin de ce qui se passa, et que l'on avoit indiqué aujourd'hui à deux heures une assemblée, où l'on espéroit calmer les esprits. La municipalité ordonna une garde de sûreté, et bien en a pris. Dès le matin les rassemblements se formoient dans les différentes auberges, l'on crut devoir temporiser. Vers deux heures du soir ils se trouvoient en très grand nombre d'hommes chez le sieur Rabin aubergiste, plusieurs citoyens s'y transportèrent, le citoyen Poché commandant en second la garde nationale, voulut porter des paroles de paix, il fut chargé par ces furieux, on lui arracha son sabre au côté, et on l'en blessa grièvement à la jambe et à la tête, la garde y courut, le procureur syndic sans armes l'accompagna ; en arrivant sur la place dite du prieuré ou est située la maison dans laquelle le citoyen Poché avoit été assas-

siné, il fut tiré deux coups de pistolet, et les attroupés sortirent alors ; la garde nationale pressée, fut obligée de faire feu ; trois hommes furent tués, le reste se dispersa. Pendant ce temps, un attroupement non moins considérable formé sur la place du Bretonnais menaçait la ville ; on s'y porta ; il fut donné des coups de part et d'autre, le citoyen Combault capitaine des grenadiers, à reçu entre les deux épaules un coup d'une arme quelconque, soit poignard ou broc, sa vie paraît en danger ; nous avons requis les Municipalités (*des environs*) de se tenir sur leurs gardes, et d'envoyer des secours autant qu'il leur sera possible<sup>1</sup>...

*En moins de quinze jours les bocages du sud de la Loire ont entièrement soulevés. Des bandes à l'armement hétéroclite le sillonnent :*

Mercredy 13 mars présent mois sur les cinq heures du soir ou environs il se présenta dans le Bourg de St Pierre<sup>2</sup>, une quantité de gens attroupés et armés de fusils, brocs, fourches, faux et autres instruments, ayant tous des cocardes blanches, et décorés d'une petite médaille carrée en étoffe, sur lesquelles sont brodées différentes figures, telles que des croix ; de petits cœurs percés de piques et autres signes de cette espèce, [...] tous ces gens criaient vive le Roy et nos bons prêtres, nous voulons notre Roy, nos prêtres et l'ancien Régime et qu'ils vouloient égorger tous les patriotes, [...] toute cette troupe qui étoit dans un nombre effrayant se jeta sur tous les patriotes qui s'étoient réunis pour s'opposer à leurs entreprises, en tua plusieurs patriotes, en fit plusieurs prisonniers, et dispersa les autres, [...] ils s'emparèrent de la ville de Chemillé<sup>3</sup>...

**Au nord  
de la Loire aussi...**

*Les troubles se multiplient de même au nord du fleuve. Les*

*appels au secours des municipalités affluent au Département de Maine-et-Loire, réuni en hâte au soir du 12 mars :*

... on a donné lecture d'une lettre des officiers municipaux de Candé par laquelle ils annoncent que leur position devient de plus en plus critique, que les malveillans se coalisent à l'infini, qu'ils apprennent que la ville d'Ancenis qui n'est éloignée que de cinq lieues de Candé est bloquée de tous côtés et dans la position la plus malheureuse et ne peut leur porter du secours, que les brigands se proposent d'incendier leur ville ; qu'ils ne peuvent leur résister si on ne leur envoie sur le champ des secours car le besoin est on ne peut plus pressant.

A peine cette lecture étoit-elle finie qu'un courrier extraordinaire du Lyon [Le Lion d'Angers] est venu annoncer que les révoltés désarment les bons citoyens dans la campagne, qu'ils ont envoyé 50 hommes à Segré, qu'ils se trouvent dégarni et qu'ils ont besoin de forces pour résister aux attroupemens qui se forment dans leur voisinage.

Au même instant le citoyen Bassereau curé du Lyon est entré et nous a assuré qu'une foule de gens de campagne armés de fusils et la cocarde blanche au chapeau se sont présentés au Lyon ont attaqué la garde nationale qu'après une fusillade vive les patriotes les ont chassés et fait un prisonnier et demande un prompt secours<sup>4</sup>.

*Mais les grandes villes, Angers, Rennes, Nantes, centres d'excellence de la Révolution, sont toutes situées au nord de la Loire. Elles disposent de troupes et leur prompt réplique empêche les troubles de se généraliser. La Bretagne, le Maine, l'Anjou septentrional ne connaîtront que la Chouannerie.*

*Au contraire, sur tout le territoire de la « Vendée militaire » vide de soldats républicains, la révolte peut s'organiser presque librement. Les bandes de rebelles se réunissent autour de chefs régionaux. Souvent de petites gens : le perruquier Gaston, Souchu, receveur des gabelles au chômage, Joly qui est chirurgien à ses heures, à d'autres tailleur, cordonnier, hor-*



Voici l'histoire d'une guerre  
vieille de deux siècles  
et qui n'en finit pas de durer.  
Du bocage où s'éternise une lutte  
inexpiable aux fourrés de papier  
d'une littérature déchirée  
entre l'hagiographie et l'anathème,  
la Vendée est devenue  
l'un de nos mythes nationaux.  
Mais c'est aussi une guerre des hommes :  
appuyé sur une énorme documentation  
inédite, Claude Petitfrère  
en propose ici une analyse plus complexe  
et présente une lecture neuve  
de cette révolte ambiguë, combat d'arrière-garde  
pour la défense de l'ordre ancien, lutte  
prophétique contre les nouveaux privilégiés.

---

